

INFORMATION PRESSE
LE 16 DECEMBRE 2009

Le Groupe AFT-IFTIM, partenaire du Ministère de la Défense Pour la formation des conducteurs routiers



Dans le cadre de la reconversion des militaires, une convention de partenariat a été signée le 14 décembre dernier entre Bernard Prolongeau, Président Délégué Général du groupe AFT-IFTIM et le Général Jean-Paul Martial pour le Ministère de la Défense.

Elle annule et remplace celles signées en 2006 avec les différentes armées (Terre, Air, Mer). En effet, le Ministère a repris à son propre compte la reconversion des militaires et a créé pour cela « Défense Mobilité » qui est l'Agence de Reconversion de la Défense (ARD). Ce partenariat entérine près d'un demi-siècle de collaboration entre les Armées et l'AFT puisque les premiers contacts ont été pris en 1964 au sein des Forces Françaises en Allemagne.

La convention prévoit la formation aux Titres Professionnels de conducteurs routiers de marchandises et de voyageurs au profit de militaires conducteurs d'élite, en reconversion, déjà titulaires des permis de conduire requis et volontaires pour servir dans la profession.

La formation sera dispensée par l'AFT Formation Continue au plus près des candidats, dans neuf bases de défense réparties sur tout le territoire (La Valbonne, Castelsarrasin, Sissonne, Montlhéry, Ecrouves, Déols, Tours, Evreux et Toulon).

Près de cinq cents militaires seront ainsi formés tous les ans, par application de cette convention qui sera reconduite chaque année.